Vingt-septième année, N° 250. Le numéro 10 centimes Vendredi 24 octobre 1930.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Le clergé et la politique

Estimant probablement que le zèle anticlérical s'était étrangement refroidi dans le parti radical, en Suisse, M. Ern. D. essaie de le réchauffer en reprenant la vieille rengaine sur le *cléricalisme et la religion* dont il fait deux choses bien distinctes.

Nous plaignons notre confrère.

Imaginez un homme ayant parcouru pendant cinquante ans le vaste univers, s'étant intéressé aux transformations étendues qui se sont accomplies dans le monde et revenu parmi nous.

Il demande des nouvelles de la politique valaisanne et du parti radical auquel il appartient par une sorte d'héritage de famille. Il le retrouve dans les mêmes débats oiseux, tournant toujours dans le même cercle, immobilisé au même cran et en proie à une sorte d'obsession, de monomanie, de hantise sur le cléricalisme.

Ailleurs, on a depuis longtemps délaissé cette vieille carne. La Genève radicale, qui avait donné en plein dans le Kulturkampfisme, s'est même loyalement employée à réparer les pots cassés.

Dans les sphères fédérales, également, on a complètement renoncé à se battre sur une soutane et à ameuter les foules contre un danger inexistant.

Certains radicaux valaisans outrés ne veulent rien abandonner. Si Dieu en faisait des Macrobites, ils seraient encore en train de déchirer un tapis d'église dans cinquante ans.

Vraiment, nous sommes étonné que M. Ern. D. se fasse l'avocat ardent et convaincu de cette politique-là !

Notre confrère n'ignore pas que le Valais est peut-être le seul canton suisse où la séparation fonctionne pleinement. Le Clergé ne reçoit pas un sou de l'Etat qui, d'un autre côté, n'a rien, absolument rien à dire dans la repourvue des postes paroissiaux.

Nulle part on ne pratique mieux le *Chacun chez soi* que dans notre canton.

Où sont les intrusions du Clergé dans la politique gouvernementale et celles de l'Etat dans l'administration religieuse diocésaine ?

Nous n'aimons pas le rôle bruyant du prêtre dans les périodes électorales, estimant que la religion et la dignité sacerdotale n'ont rien à y gagner, mais M. Ern. D. serait fort embarrassé d'apporter des précisions qui aient le caractère d'un mot d'ordre donné.

Le contraire s'est produit. Soucieux des âmes confiées à ses soins, Mgr Biéler, évêque de Sion, a bien souvent recommandé à son clergé de rester à l'écart des luttes électorales.

Sacerdos es in œternum... c'est la phrase du rituel, la consécration qui impose à chacun un magistère de tact et de prudence. Monseigneur a été généralement écouté et suivi.

M. Ern. D. voit l'indice d'une connivence dans le fait que des ecclésiastiques, en tant que citoyens, votent en faveur des candidats conservateurs.

Quelle plaisanterie !

Dans leur grande majorité, nos ecclésiastiques ont leur politique orientée vers le progrès. Ils ont accepté sans réserve la démocratie, non qu'ils approuvent toutes les sottises que des esprits exaltés commettent en son nom, mais parce que l'idée démocratique est l'idée générale du pays.

Ce sont des citoyens loyaux qui jugent sainement que s'il y a des réformes à faire et des améliorations à réaliser, la forme actuelle de notre Charte nationale, n'est point incompatible avec elles.

M. Ern. D. entend-il contester à ces citoyens le droit de vote ?

Bien qu'il faille s'attendre à tout en politique, nous ne supposons pas que son « *libéralisme* » aille jusqu'à cette extrémité.

Le Clergé se trouve donc en face de trois alternatives : ou se retirer dans une abstention absolue et manquer à son devoir de citoyen ou voter en faveur d'une politique qui a l'approbation du pays ou encore adopter le programme radical-socialiste.

D'un commun accord, nous excluons la première. M. Ern. D., lui, exclut la troisième en écrivant textuellement : « *Aussi, aurions-nous tort, de nous insurger nous autres radicaux, lorsqu'on nous traite d'anticléricaux. Nous ne pouvon pas ne pas l'être.* » La seule Terre Promise où le clergé puisse pénétrer reste donc le conservatisme progressiste, sans pour autant briser avec fracas les tables de la Loi et jouer le rôle, qu'il ne recherche pas, de prophète ardent descendant du Sinaï.

Ch. Saint-Maurice.

La course d'étude des élèves et anciens élèves de l'Ecole d'agriculture

On nous écrit :

La course annuelle organisée par l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf et la société des anciens élèves s'est effectuée les 15, 16 et 17 octobre dernier par un temps superbe. Elle a fourni à ses 101 participants l'occasion de visiter les régions agricoles les plus intéressantes de la Suisse.

Notre programme prévoyait la visite des installations de l'Union des sociétés d'agriculture de la Suisse orientale à Winterthur (V. O. L. G.), celle des abattoirs et de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, celle de l'Ecole d'agriculture de Mezzana, au Tessin.

Dans l'après-midi du 15 octobre, nous roulons sous un soleil caressant vers Winterthour. Les installations de la V. O. L. G. comprennent une série d'importants bâtiments qui s'élèvent à proximité de la gare. A côté de ses caves, de ses ateliers de construction et de réparation de machines agricoles, ce qu'il faut noter tout spécialement ce sont les installations absolument modernes pour l'utilisation et la transformation des céréales et des fruits. Dans ce but, on a construit un immense édifice composé de deux parties distinctes; celle qui est réservée aux céréales est une véritable minoterie aux multiples machines perfectionnées, permettant d'obtenir la farine panifiable la plus fine jusqu'aux fourrages les plus divers.

La partie consacrée aux fruits est un modèle de ce qu'il faudrait réaliser dans ce domaine chez nous pour assurer une mise en valeur complète de ces produits.

Selon la qualité, les fruits sont triés en trois lots :

1. fruits de table,
2. fruits à sécher,
3. fruits destinés à la cidrerie.

Chacune de ces subdivisions représente un type complet d'installation : fruitier frigorifique à réglage automatique de température et d'humidité, trieur-calibreur, machines à peler, à vider et à découper les fruits à sécher, tanks pour la préparation du cidre doux par le froid, etc.

Ce qui nous frappe toujours à part la grandeur des Halles et la diversité des machines, c'est la merveilleuse organisation du travail. Celui-ci suit un cycle d'opérations nettement définies où chaque ouvrier a sa place assignée. Il se spécialise ainsi en quelque sorte en telle ou telle occupation et y acquiert une habileté étonnante.

La V. O. L. G. s'occupe non seulement de l'écoulement des produits livrés par ses membres mais également de la fourniture de tout article intéressant l'exploitation ou le ménage de l'agriculteur. Véritable organisation centrale de consommation, elle possède ses dépôts à Winterthour et ses nombreux magasins de vente dans la campagne zurichoise principalement.

Le temps est limité, notre visite devient rapide : les salles succèdent aux salles dans un ordre merveilleux et nous y trouvons toute la gamme des articles de consommation, de confection, de quincaillerie et l'outillage agricole. Les produits en dépôts représentent une valeur moyenne de 2 millions ½ de francs. Disons en passant que le chiffre d'affaires de la V. O. L. G. est d'environ 36 millions par an.

Cette organisation agricole, la plus vaste de la Suisse, comporte un circuit d'argent tout intérieur : le paysan vend ses produits à l'Association et achète d'elle tout ce dont il a besoin.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de présenter nos compliments et félicitations à M. Schwarz, directeur et à ses collaborateurs — dont spécialement M. Schobinger, chargé de la division fruitière et vinicole — pour leur esprit d'organisation et pour la façon magistrale avec laquelle ils savent conduire à bien une entreprise agricole d'une si grande envergure.

A Zurich, nous visitons les abattoirs, vastes installations propriétés de la ville et exploitées par l'association des maîtres bouchers. Dès l'entrée des bâtiments, vous êtes surpris de l'ordre et de la propreté qui y règnent.

Le dépeçage des bêtes abattues se fait très rapidement. Les différentes parties de l'animal sont acheminées au moyen de chariots aériens soit directement dans les frigos soit dans les locaux respectifs où elles subissent la préparation pour être livrées aux détaillants. Toutes les pièces d'un animal sans exception portent un numéro spécial indiquant la provenance du sujet

Le travail y est aussi réparti de la manière la plus judicieuse. Ici encore la main d'œuvre est réduite au minimum et les frais d'abatage sont ramenés à leur plus simple expression. Ils s'élèvent actuellement à peine à 7 centimes par kg. de poids mort. Les abattoirs liquident annuellement 132,000 pièces de bétail environ. D'importants frigorifiques conservent les viandes dans un état parfait jusqu'à leur utilisation.

Une fois de plus nous constatons que l'Union fait la force et que, dirigée par l'intelligence, elle soutient admirablement les intérêts des groupements respectifs.

Nous jetons ensuite un coup d'œil au jardin zoologique, de création récente, pour nous rendre enfin à l'Ecole polytechnique fédérale.

Nous passons à travers les auditoires et laboratoires de la division agronomique où nous bénéficions d'un accueil très cordial. Mais l'heure avance et nous quittons à regret ces lieux si instructifs et si intéressants.

Dans l'après-midi du 16, le train nous emmène à l'autre extrémité de la Suisse, à travers les paysages les plus variés. Après les riches campagnes de Zurich et de Zoug, le sol se dénude et s'appauvrit. La voie longe les lacs et s'enfonce dans les sauvages gorges de la Reuss. Les forêts garnissent le pentes abruptes et l'espace réservé aux cultures est des plus restreint. Enfin le noir tunnel du Gothard et nous débouchons sur la vallée supérieure du Tessin, très escarpée et très sauvage. Bientôt, nous roulons dans les grandes châtaigneraies qui caractérisent cette région. A Bellinzone, la vallée s'élargit et la production agricole devient plus importante. La vigne pousse comme par enchantement, étalant ses pampres colorés entre le feuillage des arbres au chaud soleil du midi. Puis c'est la jolie plaine de Magadino, le lac Majeur que nous remarquons à distance, le lac de Lugano, enfin l'Ecole d'agriculture de Mezzana. Celle-ci est située en pleine Riviera suisse et son bâtiment principal, ancienne maison de maîtres transformée, émerge des magnolias au sein d'une campagne étagée sur un riche coteau.

Cet établissement est très bien tenu et nous constatons bientôt que les Tessinois travaillent énormément, depuis quelques années surtout, au développement de leur agriculture.

L'horticulture et la viticulture occupent une place prépondérante dans l'exploitation de Mezzana. L'Ecole produit en grand des barbues de vignes et les viticulteurs de la région bénéficient d'une subvention spéciale de l'Etat qui n'est pas accordée pour des plants de provenance exotique. Encore un moyen de lutter contre la concurrence étrangère.

A deux pas de l'Ecole, sous l'égide de l'Etat, une société anonyme, au capital de fr. 300,000, a aménagé des séries de couches chauffées qui seront complétées prochainement par d'importantes serres. Cette exploitation achevée comprendra une surface verrée de 6000 m2. La direction technique en est confiée à l'Ecole de Mezzana. On parvient à produire des fleurs et des légumes tous les jours de l'année et l'on se crée une clientèle sûre qui ne changera pas de fournisseur au moment de la forte production. Cet essai est des plus intéressants et nous sommes certain qu'il ouvrira la voie à une importante branche nouvelle de production.

A proximité s'élève, en un joli style du pays, la cave expérimentale tessinoise nouvellement aménagée. Son installation est orientée principalement vers la vinification des rouges. Parmi l'appareillage qui s'impose, nous retrouvons l'égrappoir-centrifuge « Garolla » d'introduction récente chez nous. Un verre de Nostrana nous est offert avec amabilité par le Directeur à qui reviennent pour une très large part les heureuses initiatives que nous avons pu admirer. Ainsi se termine très agréablement notre trop court séjour à Mezzana d'où nous remportons le meilleur souvenir.

Le développement avicole a fait aussi un grand bond en avant depuis très peu de temps. Près de Mendrisio, un rapide coup d'œil à la Station d'aviculture, aménagée de la façon la plus moderne, nous convaint de l'effort tenté par le Tessin dans ce domaine, appelé à devenir une source sérieuse de revenus.

Nos autorités valaisannes ont été bien inspirées en portant tout l'intérêt qu'elles méritent à ces branches qui se développent de pair et si rapidement dans les cantons voisins.

Partout où nous avons passé, nous avons vu que l'agriculture a compris la nécessité d'une solide formation professionnelle. Aussi évolue-t-elle rapidement : l'intensification culturale, l'utilisation de plus en plus rationnelle de la main-d'œuvre, la recherche de la qualité des produits sont autant de facteurs que de tous côtés l'on tente de faire jouer à son avantage.

Dans l'après-midi du 17, nous songeons à regagner notre terre valaisanne. C'est d'abord Locarno avec ses belles villas étalées au soleil dans les bouquets touffus d'une flore toute méridionale. Puis nous nous enfonçons dans les gorges sauvages du Centovalli pour gagner Domo à la tombée de la nuit. Par le Simplon, nous rejoignons enfin nos foyers, pleins d'entrain et bien décidés à tirer le meilleur profit de cette instructive excursion.

Cette vérité est acquise : le travail de la terre devient intéressant et rémunérateur dans la mesure où l'agriculteur sait unir l'intelligence au travail de ses bras.

Le Valais a fait beaucoup dans tous ces domaines depuis quelques années surtout. Ce progrès s'accentuera au fur et à mesure que grossira l'élite agricole solidement instruite.

Pères de famille, n'hésitez pas à envoyer vos fils à l'Ecole d'agriculture, vous contribuerez ainsi à tirer du sol un peu plus d'aisance et de bien-être.

Le scandale sur les marches du trône

Il s'est fait beaucoup de bruit, il y a quelques semaines, autour du ménage désastreux du roi Carol de Roumanie, divorcé et remarié, puis redivorcé.

On prépare aujourd'hui sa rentrée dans le premier foyer conjugal, si la Reine Hélène, qui est, en somme, la femme légitime, veut bien le recevoir.

D'autre part, la presse parle d'un second scandale : un prince allemand épousant une femme de moindre rang et qui aurait quelque quarante ans de moins que lui.

S'il y a deux scandales, ils sont très différents l'un de l'autre, et n'ont point la même gravité morale.

Le prince allemand ne fait en somme que déroger à un rang bien compromis depuis la fin de la guerre et à susciter des soupçons sur son amour. On croit qu'il prend une femme de septante ans pour la grosse fortune qu'elle lui apporte.

S'il n'y a pas à le féliciter de cela, il n'y a pas non plus à lui en faire un crime au point de vue des lois strictes de la morale. Le prince, en effet, n'est pas marié ; il a donc toute liberté pour contracter un mariage en justes noces devant l'Eglise.

Quant au soin de sa dignité personnelle et à ses rapports avec les parents, c'est son affaire et nous n'avons pas à nous en occuper autrement que d'un « Fait divers » peu édifiant peut-être, mais n'impliquant nécessairement aucun crime.

Tout autre est le cas du roi Carol de Roumanie.

C'est là seulement que se trouve le scandale proprement dit, mais scandale dont la gravité augmente avec la dignité de la personne en cause.

On l'a bien vu à l'époque d'Henri VII d'Angleterre ; le pape a dû laisser toute l'Angleterre passer au protestantisme aux ordres de son roi, plutôt que d'accorder le divorce à ce roi. Et la raison est bien simple, c'est que l'Eglise n'avait pas elle-même le pouvoir d'accorder le divorce demandé.

C'eût été se livrer à un épouvantable jeu sacrilège, que de prononcer un divorce que l'on n'avait pas le droit de prononcer et l'Eglise ne commettra jamais une violation pareille de la loi divine, quelles que puissent être les conséquences de son refus.

Tout ce que peut l'Eglise, en ces matières, c'est d'examiner et de décider, d'après tous les documents d'une enquête des plus rigoureuses, si un mariage dont on demande la dissolution a été «validement» contracté ou non.

Les cas où un mariage n'est pas validement contracté, par suite d'« empêchements dirimants », sont prévus avec précision dans la théologie et l'application de ces règles est égale pour tous, sans aucun privilège pour personne.

Il arrive donc quelquefois que l'Eglise, après mûr examen, a acquis la conviction certaine qu'un mariage n'a pas été validement contracté ; en ce cas elle déclare que le mariage a été nul dès le commencement, que le lien matrimonial religieux n'a jamais existé, et alors les époux reprennent leur liberté.

Mais qu'on remarque bien la différence: l'Eglise prononce une déclaration de « nullité » de mariage, jamais une « dissolution » de mariage.

Hélas ! en nos temps de morale sapée par toutes les lois civiles, il n'est pas inouï de voir une femme abandonner son mari et ses enfants pour suivre un autre homme. Le divorce, cette immoralité qu'un grand nombre d'Etat ont voulu introduire dans leurs lois, est une excitation permanente à rompre le lien de la famille et la loi chrétienne du mariage. Que les circonstances jointes aux passions de l'humaine nature se prêtent tant soit peu à la rupture d'un mariage, et vous voyez aussitôt l'un des époux recourir aux facilités que lui offre la loi pour abandonner son conjoint et préparer une autre union qu'il croira pouvoir appeler mariage et qui ne l'est pas, ne peut pas l'être.

L'indissolubilité du mariage est établie sur une loi divine, et aucune autorité humaine, ni civile ni ecclésiastique, ne peut aller contre cette loi divine, ne peut « séparer ceux que Dieu a unis », ne peut invalider un mariage régulièrement contracté.

Et la qualité des époux ne change en rien la loi divine qui atteint aussi bien les fidèles appartenant à l'orthodoxie grecque que les catholiques.

Qu'il s'agisse d'un roi, d'un prince ou d'un simple citoyen, la règle est la même ; qu'il s'agisse d'un riche ou d'un pauvre, toujours même loi, même impossibilité de rompre le mariage régulièrement contracté.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Le Centre : pivot de la politique allemande

La presse poursuit ses commentaires sur la signification des récents votes au Reichstag et sur les chances de durée du cabinet Brüning.

Le « Temps », lui-même, qui n'avait pour le chancelier et son gouvernement, que des paroles d'ironie depuis le jour où il forma le cabinet, et qui ne lui donnait pas quatre jours de vie, est forcé de reconnaître la volonté et la ténacité dont fait preuve M. Brüning, non moins que son habileté et son intelligence. Il est à l'heure actuelle, l'un des principaux, si ce n'est le principal, homme politique de son pays et le Centre catholique, dont il fait partie, peut être fier de lui.

En Allemagne comme ailleurs, religion et patriotisme vont de pair, l'une ordonnant l'autre.

Les responsabilités du Centre sont considérables ; étant le pivot de toute coalition, c'est lui qui supporte la plus lourde charge de la politique intérieure et extérieure du Reich. Les responsabilités lui dictent une conduite prudente et calme ; sans se laisser intimider par les clameurs nationalistes, il sait orienter l'Allemagne vers un avenir meilleur et sa tactique lui vaudra plus de succès que celle, bruyante et ridicule, des Hitlériens. C'est ce qu'a compris l'« Echo de Paris » qu'inquiète davantage la politique raisonnée et tenace de M. Brüning que l'ardeur nationaliste.

Si l'extrême-droite a trouvé dans le chancelier son maître, les socialistes en sont réduits à passer sous les fourches caudines du gouvernement. Ce n'est certes pas de gaieté de cœur ; entre deux maux, ils ont choisi le moindre. Aussi ne faudrait-il pas croire que le cabinet est dominé pas la social-démocratie ; c'est bien elle, au contraire, qui, à son corps défendant, se voit contrainte à suivre le char ministériel quitte à l'abandonner, lorsque la menace d'une dictature nationaliste aura disparu et que le calme régnera à nou-

veau dans le pays.

Pour le moment, le gouvernement travaille et profite des vacances parlementaires pour élaborer son programme de rénovation ; il aura des luttes ardues à soutenir ; la majorité qui a approuvé sa déclaration ministérielle présentant de grandes divergences quant à l'application détaillée de ses mesures. Devant la gravité de l'heure, on peut espérer que seuls les intérêts généraux du pays prévaudront. Ce serait faire œuvre de sagesse.

Un parti de concentration en France

La France, paraît-il, ne compte pas suffisamment de partis politiques. Une lacune existait ; elle vient d'être comblée.

M. Taittinger, le courageux député de Paris, chef des Jeunesse patriotes, vient de prendre l'initiative de créer un nouveau parti qui s'intitulera « Parti républicain national et social ».

Est-ce un bien, est-ce un mal ? S'il est certain que chacun déplore avec raison la multiplicité des partis d'ordre en France et leur manque de cohésion vis-à-vis des forces socialistes et communistes, le projet de M. Taittinger, qui, à première vue, paraît augmenter encore le nombre de ces groupements, en réalité, a pour but de les lier en un solide faisceau.

C'est une espèce de concentration qu'a voulu opérer le fondateur du nouveau parti, en rassemblant les républicains nationaux épars dans les différents partis, autour de quelques grands principes sur lesquels ils sont tous d'accord.

Dans son appel, la commission exécutive du nouveau groupe constate que la plupart des organisations politiques piétinent sur place et depuis dix ans se sont montrées incapables de s'organiser efficacement contre l'adversaire.

Aussi convie-t-elle tous les Français « à opérer un rassemblement qui, répudiant les doctrines collectivistes, veulent leur pays libre, pacifique et prospère ».

Attendons l'énoncé du programme de M. Taittinger et des principes « sur lesquels tous sont d'accord ».

Alors seulement, nous pourrons parler des chances de succès du « parti républicain national et social ».

Tout en partant d'une grande idée et d'une vue éclairée des nécessités de l'heure, le projet du député de Paris est peut-être trop vaste pour réussir. Mais n'anticipons pas.

Vers une nouvelle constitution en Egypte

Depuis quelque temps, le silence s'est fait usr les événements d'Egypte, où la tension entre le Wafd et le gouvernement menaçait de provoquer de graves désordres et un état d'anarchie propre à inquiéter l'Angleterre.

Non qu'une réconciliation soit intervenue entre les antagonistes, l'agitation wafdiste se poursuivant, avec moins de tapage peut-être, mais non moins de force.

Le cabinet, de son côté, dans son désir d'asseoir le régime sur une base solide, travaille activement à l'élaboration d'une nouvelle constitution, qui tiendrait mieux compte des conditions politiques dans lesquelles vit l'Egypte et de la mentalité du pays.

Or, la population, aux trois quarts ignorante des problèmes dont la résolution s'impose à l'Etat, est un jouet facile aux mains des agitateurs ; aussi n'est-ce pas en vain que le Wafd tenait pour le suffrage universel à un degré, où le peuple nomme directement ses représentants aux Chambres.

Ce système lui permettait de dominer la situation et d'imposer au Parlement ses créatures.

Les décisions de l'assemblée ne réflètent pas toujours dans ce cas la volonté du pays ; aussi le gouvernement propose-t-il une modification de la loi électorale, introduisant le système de l'élection à deux degrés, qui tout en respectant le principe du suffrage universel, permettra d'avoir l'assurance que les électeurs délégués soient mieux instruits des nécessités politiques et des besoins réels du pays.

Il va sans dire que cette atteinte au régime actuel n'est pas du goût des nationalistes qui ont lancé un appel incitant la nation à la révolte sous le prétexte de sauvegarder la constitution, que le gouvernement ne veut que mieux adapter aux circonstances.

Au cas où des troubles se produiraient, il semble décidé à maintenir l'ordre et en avoir les moyens. L'Egypte ne pourra que lui en être reconnaissante.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La catastrophe d'Alsdorf

248 tués. Tragiques détails

La catastrophe minière qui vient de jeter l'épouvante, le deuil et la consternation dans la population d'Alsdorf est bien l'une des plus tragiques et des plus épouvantables, par le nombre des victimes, qui se soient jamais produites.

D'autant plus tragique que l'on n'en connaît pas la cause réelle ; certains experts estiment qu'ils se trouvent en présence d'une circonstance énigmatique, car, contrairement aux premières informations, il ne s'agirait pas d'une explosion d'un dépôt de dynamite dans la mine elle-même, mais d'une explosion locale à la surface du sol qui se serait transmise aux galeries. Presque tous les blessés ont été atteints d'un commencement d'asphyxie.

Plus des trois quarts des victimes ont été tuées ou blessées sous terre, et c'est à 400 mètres de profondeur que l'explosion a été la plus terrible.

Au fur et à mesure que les recherches progressent, on découvre de nouveaux cadavres sous les décombres.

Jeudi, à 1 h. du matin, le nombre des morts s'élevait à 248; une centaine d'hommes sont blessés. Les travaux de sauvetage sont maintenant interrompue, parce-qu'on est arrivé à la fin des galeries. On ignore encore combien de mineurs sont ensevelis, car il peut s'en trouver sous les ruines des immeubles.

Le bruit selon lequel un dépôt de dynamite de 10.000 kilos se trouverait à proximité de la mine est démenti officiellement.

La première impression, en arrivant sur les lieux de la catastrophe est toute d'horreur et d'épouvante. Aux alentours de la mine, tout n'est plus que ruines. Là où, hier encore, se dressaient un bâtiment de quatre étages, un hall à machines et une tour pour les ascenseurs, il ne reste plus que des pans de murailles et des monceaux de ruines. Parmi les édifices qui se sont écroulés se trouve une tour de 30 mètres de hauteur portant une pendule. Cette pendule s'est arrêtée à l'heure exacte de la catastrophe, c'est-à-dire à 7 heures 31 du matin.

On peut s'imaginer les tortures endurées par les malheureuses victimes. Des détails navrants nous parviennent.

On signale le sort particulièrement tragique de la femme d'un aubergiste des environs de la mine. Elle a été écrasée sous les ruines de sa maison alors qu'elle mettait un enfant au monde.

D'autre part, le conseil des ouvriers était en séance au moment de la catastrophe. Tous ses membres ont été tués.

Dans une des tours d'ascenseurs on a retrouvé le cadavre d'un ouvrier qui avait été projeté par la force de l'explosion contre une poutre avec une telle violence que son corps s'était en quelques sorte incrusté.

Le malheureux avait la tête réduite en bouillie.

A un endroit, des infirmiers ont trouvé à plus de 300 mètres de la catastrophe, une main humaine.

Voici un fait étonnant qui donnera une idée de la puissance de l'explosion : quatre mineurs qui se trouvaient à 460 mètres de profondeur ont été soufflés à la surface et projetés en l'air ; leurs cadavres ont été retrouvés sur les décombres du toit du bâtiment.

Dans la chambre des machines un ouvrier a été soulevé avec sa chaise et s'est retrouvé, assis, cent mètres plus loin, sans une égratignure et avec sa chaise intacte. La destruction, d'autre part, a été si totale, si absolue, qu'il est même impossible de reconnaître la topographie des lieux de la mine.

Dans le village autour du puits, même spectacle de désolation. Les toits ont été arrachés, les maisons éventrées ou lézardées. Une petite fille de sept ans a été tuée, tandis qu'elle jouait.

Les secours

Le président Hindenbourg a également fait verser une somme de 10.000 marks pour les familles des victimes.

Le docteur Curtius, ministre des affaires étrangères, a mis à la disposition des veuves et des orphelins des victimes d'Alsdorf une somme importante.

Les obsèques des victimes auront lieu vraisemblablement samedi.

203 matelots disparus

Il se confirme de plus en plus que les thoniers bretons, partis à la pêche avant la tempête du 19 septembre sont perdus corps et biens.

Tous ces bateaux ont désormais près de quarante-cinq jours d'absence, alors qu'en temps normal ils restent de vingt à vingt-cinq jours au maximum dehors.

De ce fait, le nombre des victimes atteint 203 matelots, qui laissent 127 veuves et 193 orphelins.

C'est un désastre sans précédent dans les annales de la pêche côtière.

Une maison s'écroule : 5 morts

Mercredi après-midi, à Portes, Gard, France, une maison s'est écroulée, ensevelissant sous ses décombres cinq personnes, dont on n'a retiré que les cadavres.

Un drame en braconnage

Au cours de la nuit dernière, le maréchal-des-logis chef de gendarmerie Maignat et le gendarme Pagand, de la brigade de Chatillon-Coligny, France, partaient en tournée dans la commune de Saint-Maurice-sur-Aveyron, en compagnie d'un garde particulier, M. Chanteclerc, au service du docteur Rocher, de Charny.

En arrivant dans des taillis au lieu dit « La Breuille », où le garde avait repéré des braconniers depuis quelques jours, les trois agents de l'autorité se trouvèrent précisément en présence de deux de ces individus qui opéraient à la lanterne : « Haut les mains ! s'écria le garde. Ce sont les gendarmes ! »

Les braconniers tirèrent un coup de fusil dans la direction d'où venait la voix, puis ils prirent la fuite.

Par un hasard extraordinaire, le coup de fusil tiré par les braconniers atteignit à la fois les trois représentants de l'autorité.

Le gendarme Pagand avait reçu la plus grande partie de la charge dans la tête et, grièvement blessé, dut être transporté à l'hôpital de Montargis.

Le maréchal-des-logis chef Maignat et le garde Chanteclerc, quoique blessés par plusieurs grains de plomb, avaient pu donner l'alarme et leur état n'inspire pas d'inquiétude.

Le gendarme Pagand, sur l'état duquel les médecins ne peuvent encore se prononcer, est âgé de 30 ans et compte 5 ans de service. Il jouit de l'estime de tous ses chefs.

Le Parquet s'est rendu sur les lieux et les deux braconniers, dont on n'a pu jusqu'à présent retrouver les traces, sont activement recherchés.

NOUVELLES SUISSES

Le procès des zones

La Cour permanente de justice internationale, à La Haye, a tenu, mercredi après-midi, une séance confidentielle sans la participation des deux parties en cause dans le procès des zones. Cette séance avait avant tout pour but d'orienter les quatre nouveaux juges sur l'affaire des zones.

La Cour s'est également occupée de la question de savoir si éventuellement les parties en cause doivent exposer à nouveau tout le problème. Les nouveaux juges semblent vouloir se contenter de l'orientation qui leur a été donnée et de la documentation dont ils disposent.

La subvention fédérale au Tessin

La commission du Conseil national chargée d'examiner l'arrêté fédéral allouant une subvention annuelle au canton du Tessin pour la défense de sa culture et de sa langue, s'est réunie mardi et mercredi, à Berne, sous la présidence de M. Zimmerli (Lucerne), et en présence de M. le conseiller fédéral Meyer. Elle a décidé à l'unanimité d'accepter le projet du Conseil fédéral, allouant au canton du Tessin, dans le but indiqué ci-dessus, une subvention annuelle de 60.000 francs.

MM. Zimmerli, président de la commission, et Henry Vallotton (Vaud) ont été désignés comme rapporteurs. Ils seront prêts à rapporter dans la première semaine de la session de décembre.

Le procès de l'agent de la sûreté Wrage

Mercredi a comparu devant la Cour d'assises de Genève, Charles Wrage, né à Genève le 26 novembre 1894, ex-agent de la Sûreté, chargé de la perception des taxes sur les spectacles.

Wrage, qui est poursuivi pour détournement de deniers publics, fut arrêté en septembre 1929. Du rapport de l'expert il résulte que le montant des détournements certains commis par Wrage s'élève à 77 mille 872 francs ; ce montant atteint vraisemblablement un chiffre plus élevé, mais les pièces comptables pour l'établir avec certitude font défaut.

Un nombreux public assiste à l'audience.

Après lecture de l'acte d'accusation, qui rappelle l'activité de Wrage, chargé dès 1920 de la perception du droit des pauvres, son train de vie hors de proportion avec ses ressources, la découverte, en septembre 1929, de ses détournements, enfin son arrestation et les résultats de l'expertise, on passe à l'audition des témoins.

C'est ensuite le défilé des témoins à charge et à décharge.

On entend quelques fonctionnaires qui donnent des renseignements sur l'accusé et déclarent qu'il était particulièrement débrouillard.

Plusieurs membres de la famille Wrage viennent apporter des détails sur la vie de famille de l'accusé.

On entend le chef de la police, M. Zoller, qui déclare que lors de son entrée en fonctions on lui fournit d'excellents renseignements sur l'accusé. Wrage fut chargé de la transmission des pièces et il exécuta ce travail avec zèle, exactitude et intelligence.

Après les déclarations des témoins, le président procède à l'interrogatoire final de l'accusé qui répond nettement et sans émotion. Il ne conteste aucun des faits reprochés.

Après réquisitoire du procureur général qui s'opposait au bénéfice de toute circonstance atténuante, et plaidoirie du défenseur, Me Vuagnat, qui sollicitait au contraire l'octroi de circonstances très atténuantes, le jury, après une longue délibération a rapporté un verdict mitigé de circonstances atténuantes.

Le procureur général a requis 5 ans de réclusion et 500 francs d'amende.

La cour et le jury condamnent Charles Wrage à 5 ans de réclusion et 100 francs d'amende.

Une ferme détruite par l'incendie

Mercredi soir, vers les 11 heures, un violent incendie s'est déclaré dans une ferme de Chavannes-sous-Orsonnent, Fribourg. Cette ferme-auberge, faisant fonction de Station communale et l'appareil se trouvant en plein centre du brasier, il fallut se rendre à un quart d'heure de là pour téléphoner et demander du secours. Pendant ce temps, le bâtiment, tout en bois, sauf les soubassements et les écuries, était complètement anéanti.

Les locataires, surpris dans leur sommeil, ne purent se sauver qu'à grand'peine et sans vêtements, par les fenêtres. Le feu était attisé par un vent assez fort. Aussi les douze pompes présentes durent se borner à protéger au prix de rudes efforts, les immeubles voisins, très menacés.

On ne trouva de l'eau qu'à une grande distance, notamment à la Nérigue, d'où l'on dut faire la chaîne avec les pompes.

Tout le mobilier et le bétail, assez important, sont restés dans les flammes, sauf une vache et deux porcs. La grange abritait le fourrage de plusieurs propriétaires, le bâtiment était assuré pour plus de 35,000 francs.

L'enquête de la Préfecture de Romont établira la cause du sinistre qu'on croit pouvoir attribuer au mauvais état d'un vieux fourneau.

C'est le cinquième incendie qui se produit à Chavannes en moins de huit ans.

La route tragique

Entre Zofingue et Reiden, Argovie, un motocycliste de Lucerne est entré dans un groupe de jeunes gens. Le paysan Johann Hodel, de Adelboden, près de Zofingue, âgé de 23 ans, a été traîné par la machine. Il est décédé peu après à ses blessures. Le motocycliste a également été grièvement blessé et a été transporté à l'hôpital de Zofingue.

* * *

Près du restaurant « Ochsen » à Rorschacherberg, une motocyclette montée par deux personnes est entrée en collision avec une automobile. Le motocliste, Emile Fetzer, de Romanshorn, 21 ans, a été tué sur le coup, le crâne fracturé. Son compagnon s'en tire avec de légères blessures.

* * *

Mardi, sur la route Aathal-Wetzikon, Zurich, une automobile et une motocyclette avec side-car sont entrés en collision. L'occupant du side-car, M. Honegger, marchand de vins, a été grièvement blessé et a succombé peu après. Le conducteur de la moto, Karl Gross, de Wallisellen, s'est cassé un bras.

Les enfants prodigues

Trois apprentis de bureau de Lucerne, âgés de 19, 16 et 17 ans ont disparu depuis quelques jours sans laisser de traces. Deux d'entre eux ont traversé la frontière sans passeport. Le troisième, muni d'un passeport, a également quitté le pays. Tous trois se sont rendus à Hambourg, d'où ils ont

---

37 FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

Fiancée en rêve

Paule recommençait à descendre. Sa santé étant redevenue normale, elle ne pouvait continuer à vivre, claustrée comme depuis deux semaines. Elle exagérait les soins pour légitimer la solitude en laquelle elle entendait demeurer. Et le chagrin, aux multiples faces, qui la brisait, rendait plausibles les précautions dont elle s'entourait encore.

Elle était au jardin, quand arriva le message de madame d'Alte. On l'y lui porta. Le lisant, elle pâlit davantage. On l'appelait pour lui apprendre quoi ?

Le « Nous nous réjouissons de vous voir », la fit trembler d'émotion : « Nous », c'était lui. Il était donc revenu et désirait la revoir ? Elle eût dû être heureuse. La crainte de ce qui, fatalement, se passerait, l'en empêcha. Sa première pensée fut de se dérober. Qu'est-ce qui l'attendait là-bas, sinon la honte d'être convaincue de mensonge ? Jehan ne pouvait se souvenir de fiançailles imaginaires. Alors, pour être confondue, pourquoi le revoir, puisqu'il serait encore plus perdu pour elle ? Pourquoi subir le charme, qui s'exerçait à distance sur elle, rien que par la pensée, — de celui qu'elle adorait, sinon pour souffrir davantage ensuite ?

Pourtant, un attrait invincible la portait quand même à se rendre à l'appel de Mme d'Alte.

Sa mère, ayant vu qu'une lettre était arrivée, vint aux nouvelles.

Paule lui tendit la carte armoriée, sans ajouter un mot.

— Eh bien ? demanda, sans plus, la prudente Mme Delfeuil.

— Irais-je ? répondit Paule.

— Consultons ton père, proposa Mme Delfeuil, qui ne voulait pas assumer la responsabilité d'un si grave conseil.

M. Delfeuil savait depuis le matin que Jehan était de retour. Aussi la communication l'en étonna moins, et lui causa même un mouvement de satisfaction.

— Enfin ! dit-il, il n'est pas trop tôt !

Puis, pour ne pas désarmer de suite, il reprit, s'adressant à Paule :

— Pourquoi t'appeler ? C'est à lui de venir.

Et comme on ne lui répondait pas, s'animant à ses propres paroles :

— C'est trop commode, continua-t-il, on rentre, après une absence qu'on avait crue éternelle, on se réinstalle dans sa vie, dans ses habitudes, on voyage, puis, quand on a pris tout son temps, on fait dire à sa fiancée de passer chez soi !... Un coup de sifflet ! Ici Médor, brave chien fidèle !... Non, c'est en prendre trop à son aise et nous traiter véritablement en valets. Il faut répondre à ce monsieur qu'il n'y a pas plus loin de la rue de Notre-Dame à la rue de la Tannerie que de la rue de la Tannerie à la rue Notre-Dame, et que nous l'attendons.

Paule secoua la tête.

— Tu ne veux pas, fit son père, tu es donc toute à la dévotion de ces gens-là ? Tu as perdu toute dignité ?

Mme Delfeuil intervint, dans son but habituel d'apaisement.

— Mme d'Alte a, pour agir ainsi, quelque raison qui nous échappe.

— Alors, tu vas lui envoyer ta fille comme cela, à la première sommation ?

— Elle y a tant plus été.

— Mais le jeune homme n'était pas là.

— Raison de plus aujourd'hui qu'il y est, car il est rentré, probablement.

— Il l'est, fit M. Delfeuil, je l'ai su tout à l'heure.

— Tu voulais être fixé, c'est le moyen de l'être.

— Alors, tu accompagnes ta fille ?

Paule s'éleva vivement contre cette prétention, inspirée par les motifs qui l'avaient toujours fait écarter ses parents de ses relations avec madame d'Alte, et qui, aujourd'hui, étaient plus justifiés que jamais. Elle ne voulut pas de témoins à l'humiliation terrible au devant de laquelle elle courait, et elle déclara que, si elle allait chez madame d'Alte, elle voulait s'y rendre seule comme toujours.

— Mais si tu es souffrante, insista sa mère, si tu te trouves mal ?

— On me secourra, soyez tranquille, fit Paule, non sans amertume.

— Alors tu veux accepter ?

Paule hésita encore.

— Oui, fit-elle faiblement.

M. Delfeuil leva des bras avec colère et sortit de la chambre.

— Au moins, fit-il, se retournant avant d'en franchir le seuil, accepte l'auto, ils peuvent bien te faire prendre !

Il venait de penser qui si d'on voyait, — et on la verrait ! — sa fille dans l'automobile de la baronne, on ne prétendrait plus que Jehan d'Alte l'avait vilainement délaissée !

XVIII

Alors Paule va chez madame d'Alte !

Elle ne sait pas bien comment elle s'y est décidée ni si elle a dit oui. L'émotion, la crainte, oblitèrent sa conscience du temps et des choses. Elle agit comme une somnambule. Elle n'a rien pu prendre au déjeuner et, sitôt après, est montée s'habiller. Elle est prête d'avance et demeure là, le cœur palpitant, immobile, se refusant, — pour garder son sang-froid, à songer à ce qui va advenir.

(A suivre).

P. HUGON - La „ Winterthur „
Martigny-Croix - Toutes assurances
4 16

Le poids de base du blé

Un blessé sur la voie du Viège-Zermatt

L'exécution du Père Arx est confirmée

écrit à leurs familles. Ils avaient l'intention de traverser l'Océan. Ils seront reconduits ces prochains jours dans leur pays.

Les morts

A l'âge de 76 ans vient de mourir, à Genève, M. Paul Oltramare, professeur honoraire de l'Université, ancien doyen de la faculté des lettres.

On annonce également le décès à l'âge de 77 ans de M. Antony Rochat, pasteur de l'église nationale protestante et un des fondateurs de la Croix-Bleue.

Tombé du quatrième

Dans un quartier extérieur de Petit-Bâle un garçonnet de quatre ans qui jouait à la fenêtre du quatrième étage est tombé, mercredi après-midi, dans la cour. Relevé avec de graves blessures, il est décédé pendant son transport à l'hôpital.

De l'hôpital à la prison

Un prisinnier qui avait été conduit à l'hôpital de l'Ile, à Berne, pour y être soigné et qui avait pris la fuite à fin septembre vient d'être rejoint dans une auberge de la ville fédérale. L'individu qui depuis sa fuite a commis de nouveaux vols possédait encore une bicyclette qu'il avait soustraite à Bienne.

NOUVELLES LOCALES

Un blessé sur la voie

On nous écrit :

Jeudi matin, un surveillant trouva sur la voie de raccordement Viège-Brigue du chemin de fer Viège-Zermatt, un ouvrier étendu sans connaissance portant à la tête de graves blessures.

Le malheureux fut transporté à l'hôpital de Brigue par le train d'ouvriers partant de Viège vers les 5 heures du matin. Il s'agit d'un nommé Louis Anthanmatten, du district de Loèche, célibataire, ouvrier de fabrique.

On ne sait encore comment l'accident s'est produit.

L'état de la victime est grave, bien que les médecins espèrent pouvoir le sauver.

La guérisson du cancer de l'estomac

Les docteurs Lions et Kleinman apportent à l'Académie de médecine de Paris les observations de deux malades qu'ils ont été heureux de pouvoir guérir d'un cancer de l'estomac par la radiothérapie profonde. Ces deux femmes présentaient une tumeur de l'estomac jugée inopérable: leur état était considéré comme désespéré.

Les deux auteurs ont décidé d'administrer la plus grande quantité de rayons dans le plus court espace de temps possible. Dans l'espace de dix-sept jours, la première malade a reçu 17,000 rayons en neuf applications pratiquées tous les deux jours ; la seconde malade en reçut la dose de 19,000 en 35 jours. L'action du traitement s'est fait sentir rapidement ; l'amélioration est survenue de suite. Les résultats obtenus ont été « complets et durables », car elles sont guéries par ce traitement depuis six ans et neuf mois pour l'une, depuis cinq et cinq mois pour l'autre.

Ces résultats sont impressionnants et ouvrent de larges espoirs aux malades atteints de cette terrible maladie.

La santé par les fruits

Depuis que l'on connaît l'importance que revêtent les substances nutritives complémentaires désignées sous le nom de vitamines, la place qui revient aux fruits dans l'alimentation populaire s'est de plus en plus affirmée et c'est à bon droit que l'on les considère comme une source de santé. On s'est rendu compte depuis longtemps que l'ancienne théorie du dosage des principales substances nutritives : albumine, graisse, hydrates de carbone et matières minérales ne satisfait plus, mais que ce qui importe beaucoup, c'est la forme sous laquelle l'organisme les reçoit. Des recherches minutieuses ont prouvé que, grâce à leur teneur en sucre, en divers acides et substances aromatiques convenant à l'organisme, ainsi qu'en sels minéraux, les fruits et, en particulier, les produits de notre opulent verger indigène, exercent une action salutaire sur la santé. Plus l'altitude à laquelle le fruit a cru est élevée et plus ses qualités aromatiques sont développées. Cette particularité est pour beaucoup dans la préférence donnée aux fruits suisses sur ceux de l'étranger. On ne dira jamais assez qu'une abondante consommation de fruits est des plus avantageuses pour les enfants. En hiver, au moment où les légumes frais se font de plus en plus rares, la consommation de fruits, à l'état cru constitue un changement bienvenu, aussi est-il des plus regrettables que la récolte en soit si faible cette année. Il en résultera un renchérissement des fruits, et le père de famille le plus aisé ne pourra en acheter d'importantes quantités. On ne saurait pourtant assez recommander au consommateur de ne pas renoncer pour autant à en acheter. Mieux vaudrait en tout cas se passer de quelques plaisirs ou de quelques dépenses non absolument nécessaires que de renoncer entièrement aux fruits.

Le prix de la vendange

La statistique officielle des expéditions de moûts a pu renseigner le public sur la faible quantité sortie jusqu'ici du canton.

Les chiffres publiés par l'Etat sont la meilleure preuve des difficultés que rencontre, en ce moment, l'écoulement des vins.

Malgré cette situation et l'incertitude qui plane sur la vente future des vins en cave, l'Union des négociants en vins du Valais a décidé de maintenir, d'une façon générale, les prix pratiqués l'année dernière pour le paiement des vendanges aux propriétaires. (Comuniqué).

Eglise de Ste-Thérèse à Noës

Dons : Par M. le Rd Curé de Grône, 10 ; Mlle Balet, Sion, 10 ; Anonyme, Grône, 10 ; M. Eugène Théoduloz, Grône, 5 ; Anonyme, Grône, 20 ; M. Obrist, Rd vicaire, Sierre, 2 ; Mlle M. Amoos, Sion, 10 ; Famille Bruner, Granges, 10 ; Mme Coutaz-Monnet, St-Maurice, 5 ; Anonyme, Sion, 100 ; M. Gabioud-Michelod, Martigny, 25 ; Divers, 25 ; Mme Lucie Bonvin, Montana, 100 ; M. Oreiller, Chippis, 2 ; Mme M. Mudry, Noës, 50 ; Anonyme, Grône, 10 ; Chancellerie épiscopale, Sion, 305 ; Louise Brouchoud, Le Chable, 15 ; Mme Vve M.-T., de Sépibus, Sierre, 5 ; Louis Lamon, Icogne, 20 ; Chancellerie Episcopale, Sion, 200 ; Anonyme, par Rd Curé, Venthône, 10 ; N. N. 7 ; Rd Chanoine Mudry, Orsières, 2 ; Vve P. Gasser, Conzor, 5 ; Mme Estelle Vannay, Monthey, 2 ; Rd Recteur de Grimentz, 25 ; Mme Gabioud-Michelod, Martigny-B., 10 ; P. Emery, Lens, 3 ; C. Walzer, Chippis, 2 ; Anonyme, Sion, 50 ; Marie Perruchoud, de Jos., Chalais, 5 ; Perruchoud Alex., de D. Chalais, 5 ; Salamin Gustave, Noës, 5 ; Mlles Pellet, Sion, 6 ; Bagnoud Antoine, Granges, 5 + 5 ; Docteur de Werra, Sierre, 20 ; Anonyme, par Rd Chanoine Mudry, Orsières, 5 ; Dr J. Falem, Basel, 2 ; Vocat Benoît, Chalais, 5 ; Fabien Exquis, Sion, 5 ; Rd Chanoine Melly, Orsières, 20 ; Ed. Donnet, Monthey, 2 ; Anonyme, Sion, 20 ; Bagnoud Alphonse, Granges, 7 ; Mlle Philomène Bonvin, Sion, 20 ; Oeuvre St-Augustin, Fribourg, 46 ; G. M., Dorénaz, 5 ; Heymoz, Aug., Mollens, 5 ; Morand Em., Lens, 10 ; F. d'Ernst, rédacteur, Berne, 20; E. Mayor, Montana-Station, 5 ; F. Melly, Rd Curé, Orsières, 20 ; Daniel Antille, de D. Chalais, 10 ; Pierre Christen, Sierre, 20 ; Héléodore Felley, Bramois, 10 ; Joseph Loye, Sierre, 5 ; Pierre Loye, Sierre, 100 ; Mme L. Barras, Crans, 10 ; Cornut Michel, Vouvry, 5 ; Familles Jos. et P. Perren, Sion et Montana, 100 ; Michelod G., Mayens de Sion, 5 ; Mme Berthe Torrent, Monthey, 10 ; Anonyme, Sion, 5 ; Anonyme, St-Léonard, 10 ; de Preux Mce, Sion, 10 ; Gustave Dubuis, Sion, 10 ; Anonyme, Fribourg, 15 ; Produit de la quête du 3 octobre, 803.95 ; Tronc de Ste-Thérèse, 144.35.

Une merci bien sincère aux généreux donateurs ; sainte Thérèse vous récompensera.

SION. — Chorale sédunoise. — Nous nous faisons un devoir de publier la lettre qui nous a été adressée par l'Union chorale de Lausanne et reportons tont l'honneur dont nous avons été l'objet sur les autorités et la population sédunoises toute entière.

Chorale Sédunoise.

Lausanne, le 16 octobre 1930.

A la Chorale Sédunoise, à Sion

Monsieur le Président et Messieurs,

De retour dans nos foyers, nous venons une fois de plus vous exprimer notre plus vive reconnaissance pour la belle et cordiale réception que vous nous avez réservée dimanche dernier.

La présence de votre Chorale au complet, des autorités et des délégués des sociétés musicales de la Ville de Sion a été pour nous une surprise des plus agréables et nous ne saurions assez vous dire la gratitude que nous ressentons pour les nombreuses attentions dont vous nous avez fait bénéficier.

Nous sommes honorés et fiers de votre invitation et heureux d'avoir pu assister à une manifestation empreinte de patriotisme et de cordialité. Soyez assurés que l'Union chorale sait hautement apprécier la distinction dont elle fut l'objet en recevant le titre de membre d'honneur de votre belle société et c'est avec reconnaissance qu'aux grandes occasions elle se servira de la superbe channe que vous lui avez remise en souvenir.

Si le jour de notre visite le ciel n'a pas été clément, le soleil brilla par contre dans les cœurs des chanteurs. Et cela nous suffit !

Nous vous rappelons, chers amis, que maintenant c'est à votre tour à venir à Lausanne et nous voulons bien espérer que nous aurons l'honneur dans un avenir prochain, de vous souhaiter la bienvenue chez nous.

En vous réitérant tous nos meilleurs remerciements nous vous présentons, Monsieur le Président et chers amis chanteurs, l'expresssion de nos sentiments les plus cordiaux.

Le secrétaire : Helfer. — Le président : Blanc

SION. — Assemblée primaire. — Dimanche prochain, les électeurs de la commune de Sion auront à se prononcer sur la conclusion d'un emprunt de un million destiné à couvrir les dépenses concernant les Services industriels de la ville. Il s'agit en particulier des travaux d'adduction d'eau potable destinés à alimenter le chef-lieu et sa banlieue sud et sud-est, avec installations de pompage d'eau de la plaine du Rhône, travaux devisés à 200,000 francs ; de l'achat de la Clinique de Sion (ancienne clinique Germanier) en vue de son affectation en bâtiment des services pulbics (coût : 325,000 fr.) ; de la construction d'un bâtiment de ces mêmes services à Montana-Station, devisées à 200,000 fr. ; enfin, de l'établissement de réseaux complémentaires pour l'eau, le gaz, et l'électricité chiffré à 275,000 francs.

VEYSONNAZ. Loterie en faveur de l'orgue. — Corr. — Un nombre assez considérable de billets n'étant pas encore vendus, la paroisse de Veysonnaz a obtenu du Conseil d'Etat, la faveur d'ajourner le tirage fixé au 1er octobre courant, au 1er novembre 1931.

Qu'on ne l'oublie pas : A part le premier lot de fr. 1000, des lots en espèces fr. 2500, seront distribués aux acheteurs que la chance favorisera.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Aux mines d'Alsdorf

Le nombre des victimes Un point d'interrogation

ALSDORF, 23 octobre. (Wolff). — On s'occupe toujours activement de la question de savoir à quoi est est due la catastrophe minière, mais on ne pense pas arriver à établir comment elle s'est produite en réalité.

ALSDORF, 23 octobre. (Wolff). — Le nombre des victimes de la catastrophe minière est maintenant de 251. L'un des corps ramené à la sunface a été retiré dans une des galeries de la mine Anna III. Ce qui fait croire que la victime a tenté de fuir et serait tombée à cet endroit. On croit qu'il y a encore quelques corps ensevelis. Les victimes seront inhumées en commun, samedi à 15 heures.

Juifs contre anglais

VARSOVIE, 23 octobre.— Le groupe des sionistes a tenté mercredi soir de se livrer à une manifestation devant les bureaux du Consul de Grande-Bretagne. La police a dispersé les manifestants et a opéré quelques arrestations.

A la Diète prusienne

BERLIN, 23 octobre. (Wolff). — Les communistes ont également déposé une motion de méfiance à la Diète prussienne contre le nouveau ministre de l'intérieur, M. Severing. Comme les dispositions de la Constitution stipulent qu'une motion de méfiance doit être liquidée dans les 14 jours, il faut s'attendre à ce qu'une grande discussion politique s'engage à la Diète lors de la reprise des séances plénières le 4 novembre prochain.

L'exécution est confirmée

SHANGHAI, 23 octobre. (Havas). — On apprend que le Père Arx, de nationalité suisse, a été tué par les communistes à Peng-Tsé.

Les effets des tarifs douaniers

MEXICO, 23 octobre. (Havas). — L'établissement du nouveau tarif américain réduit les importations américaines de 25 millions de dollars par an.

Encore une arrestation en Espagne

MADRID, 23 octobre. (Havas). — Les journaux annoncent l'arrestation du capitaine aviateur Romera, récemment nommé sous-gouverneur du Sahara espagnol, à la suite de commentaires trop vifs au sujet de l'arrestation du commandant Franco.

En Australie comme ailleurs

MELBOURNE, 23 octobre. (Havas). — La police a perquisitionné au siège du parti communiste. Elle a arrêté 23 personnes dont le secrétaire du parti. Elle a saisi des cartouches et de nombreux documents.

De vie à trépas

GENEVE, 23 octobre. (Ag.) — Plusieurs personnes qui avaient été victimes d'accidents de la circulation à Genève et dans les environs viennent de succomber à leurs blessures. Ce sont MM. Klein, Revilloud, ainsi que M. F. de Deluarmoz qui, circulant en motocyclette, est venu se jeter contre un camion.

Mi-gros et coopératives

BALE, 23 octobre. (Ag.) — Le tribunal de police a examiné plusieurs plaintes pour atteinte à l'honneur et préjudice porté au crédit, déposées par la S. A. Migros contre l'éditeur de la « Volksblatt », coopérative et contre le chef de propagande de ce journal. Il s'agit des réponses faites par la société coopérative des deux Bâle à la société Migros, au cours d'une polémique et parues dans la « National Zeitung » et les « Basler Nachrichten ». Le juge a rejeté la plainte contre l'éditeur du journal des coopératives.

Il a condamné le chef de propagande pour injure à une amende de 80 francs.

Le poids de base du blé

BERNE, 25 octobre. (Ag.) — Ainsi qu'on l'a annoncé, le Conseil fédéral a autorisé l'administration fédérale des blés, vu les circonstances spéciales, à réduire temporairnement et exceptionnellement, le minimum du poids spécifique du blé indigègne de la récolte de 1930 de 2 kg. De cette manière, le producteur pourra encore livrer un blé pesant 68 kg. à l'hectolitre moyennent une réfraction conforme à la moins-value de la marchandise, tandis que jusqu'ici le blé au-dessous de 70 kg. n'était pas accepté. En revanche, le Conseil fédéral repousse, dans la réponse qu'il adresse à la petite question que lui a posée M. Wulliamoz demandant qu'il modifie exceptionnellmnt cette année les conditions de la prise en charge des céréales, de ramener le poids spécifique du blé panifiable de 77-78 à 75 kg. Il déclare en effet que si ce poids spécifique de 77 à 78 kg. devait être ramené à 75, le meunier ne pourrait payer à l'administration des blés pour cette moindre qualité qu'un prix réduit en conséquence. La valeur meunière d'un pareil blé indigène serait,, en comparaison du blé Manitoba, encore plus petite qu'auparavant. En acceptant un poids de base inférieur, l'administration des blés subirait, lors de la vente aux meuniers, une nouvelle perte de 80 centimes par 100 kg. de froment. Donner suite à la question écrite de M. Wulliamoz, conseiller national, ne signifierait donc pas autre chose que de relever indirectement le prix d'achat fixé par l'Assemblée fédérale.

La polyomyélite

LA CHAUX-DE-FONDS, 23 octobre. (Ag.) On a conduit jeudi matin à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds deux personnes adultes, suspectes d'être atteintes de polyomyélite. Le nombre des cas de paralysie infantile s'élève ainsi à 7. Sauf un cas grave qui fut suivi d'une issue fatale, tous les enfants atteints de polyomyélite et qui sont en traitemnnt depuis une semaine à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds sont en voie de guérison.

Cambrioleurs

CHATEAU-D'OEX, 23 octobre. (Ag.) — On a arrêté et incarcéré dans les prisons de Château-d'Oex deux jeunes ouvriers de la Suise alemande, âgés de 17 à 19 ans, travaillant dans un atelier de la localité et qui, à l'aide de fausses clés, avaient dévalisé un magasin de l'endroit. On a retrouvé dans leurs chambres une grande partie des marchandises volées.

ANNEMASSE, 23 octobre. (Ag.) — Une bande de cambrioleurs, paraissant fort bien organisés, met en coupe réglée, depuis quelque temps, la ville d'Annemasse et ses environs. Chaque jour, ou chaque nuit, des magasins ou bureaux sont visités par les bandits, qui font preuve d'une grande audace.

Un cours de médecine monstre

LOCARNO, 23 octobre. (Ag.) — La direction de la fondation Tormarkin s'occupe de l'organisation d'un cours de médecine qui aura lieu à Locarno du 12 au 24 avril prochain. Chaque jour, 6 conférences seront données par les meilleurs professeurs de l'Europe. 50,000 invitations seront envoyées aux médecins du continent.

Le retour du Maroc

TOULON, 23 octobre. (Havas). — Le président de la République, M. G. Doumergue, venant de son voyage officiel au Maroc, est arrivé à Toulon, à bord du « Colbert ». Il a été salué par tous les équipages de la flotte militaire et du commerce.

Une démission en Argentine

BUENOS-AIRES, 23 octobre. (Associated Press). — Le vice-président de la République argentine, M. Santo Maria, a donné sa démission pour raison de santé.

Le budget fribourgeois

FRIBOURG, 23 octobre. (Ag.) — Le budget du canton pour 1931 prévoit 13,604,829 francs de recettes et 13,689,167 francs aux dépenses. Le déficit prévu serait donc de 84,336 francs.

Les empruuts zurichois

ZURICH, 24 octobre. (Ag.) — Le Conseil municipal a décidé d'émettre un emprunt de conversion de 25 millions. Il a examiné le budget extraordinaire pour 1931 qui prévoit une dépense totale de 10,5 millions et une augmentation de 4,7 millions de la dette des nouvelles constructions. M. Baumann, chef du dicastère des travaux publics a déclaré qu'un projet général a été élaboré pour l'aménagement de bains de la plage et la construction d'une piscine. La piscine sera construite par la ville seule.

Apéritif à base de vieux vin de France. Seuls dépositaires pour le Valais : MÉTRAL FILS & Cie, MARTIGNY. Téléph. 22

Raphaël Quinquina blanc et rouge

Robert Taramarcaz et Sœurs
Fully
P 448-2
Beau choix de Complets pour hommes et enfants

Au Grand Bazar - Bex
près du Temple

Le plus grand choix en
Manteaux, Robes
Blouses, Gilets, Pullovers
pour **Dames et Enfants**

Robes en lainage pr dames jolies façons dep. fr. **18.50**
„ en velours imp. „ jolies façons dep. fr. **17.50**

Téléphone 92 Au comptant 5% Cherix-Buffat

Vente de Bois

L'Administration bourgeoisiale de Martigny-Bourg met en vente, par voie de soumission, environ 150 m3 de bois de service de 1er choix, épicéa et sapin.

Les bois sont rendus à port de chars au Guercet et à la route de la Grand'Jeur. Les conditions de vente peuvent être consultées au bureau municipal.

Les offres seront adressées au Président de la Bourgeoisie pour le mercredi 29 courant, à 18 heures.

OF 102 S L'Administration.

Pianos et Harmoniums
des meilleures marques suisses et étrangères
Vente Location Echange Accordage Réparations

Gramophones 453-2 A
Amplificateurs - Disques - Aiguilles - Albums pr disques - Violons - Mandolines - Guitares Violoncelles - Accordéons - Tambours Clarinettes et Flûtes - Facilités de paiement

H. Hallenbarter, Sion
Martigny-Ville - Place Centrale

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire face à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage, à des intervalles réguliers de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Ou'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Neurasthénie, Métrite, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, la femme éviterà toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { LIQUIDE. fr. 3.50 suisses / PILULES, fr. 3.— suisses

Dépôt général pour la SUISSE :
Pharmacie JUNOD, quai des Bergues, 21, **Genève.**
67861 Pa 1

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge
Aucun autre produit ne peut la remplacer

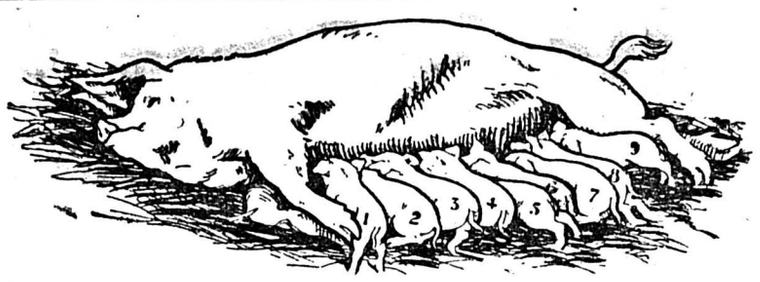

FORTIFIEZ vos PORCS
et complétez leur nourriture avec la
PROVENDEINE
riche en vitamines

Les vitamines sont de mystérieux agents de la vie, dont l'insuffisance ou l'absence est cause de maladie et même de mort.

L'irradiation par les rayons ultra-violets vitamise certaines substances.

Les procédés Sanders utilisent, dans de puissantes usines, ces dernières découvertes de la science pour fabriquer la **Provendeine**.

Tous les éleveurs qui ont complété l'alimentation habituelle de leurs porcs avec la **Provendeine** ont été émerveillés des résultats extraordinaires obtenus grâce à ce merveilleux produit.

LA PROVENDEINE

est un aliment spécial, **vitaminisé** pour fortifier les porcs et leur éviter le **rachitisme ou maladie des pattes.**

Que fait la Provendeine ?

La Provendeine favorise l'appétit et la digestion, rend bien portants les cochons maladifs et leur donne une croissance plus rapide. Les cochons, même ceux considérés comme perdus, reprennent vigueur dès que la Provendeine est ajoutée à leur nourriture. Les porcelets (nourris par la truie ou sevrés) se développent plus rapidement; leur chair a une couleur plus rosée. L'avantage le plus précieux est celui de **faire disparaître en quelques jours**, au grand étonnement de tous, le rachitisme ou « mal de pattes ».

PROCÉDÉ STEENBOCK
Br. Belge N° 353608
Garantie de la Vitamine D

La « Provendeine » est en vente partout, en boîtes de 1 Kg. 500 environ, au prix de fr. 3.75 la boîte.

Si vous ne trouvez pas la « Provendeine » chez votre fournisseur, écrivez à l'adresse ci-dessous et envoyez le montant de votre commande augmenté des frais de port, l'expédition en sera faite immédiatement.

AVIS

La véritable « Provendeine » est fabriquée d'après la formule de l'Ancienne Maison Louis Sanders, perfectionnée selon le brevet du professeur Steenbock sur l'application des Rayons Ultra-Violets et d'après le brevet n° 350.983 sur la fabrication des diastases digestives.

Sté Ame MALOSA, Berne-Liebefeld.

En vente chez : Charles Grasso à **Sion,** Farquet à **St-Maurice,** Morand à **Martigny,** Mme Delaloye à **Ardon,** Pharm. Coquoz à **Riddes,** M. Sauthier à **Conthey,** H. Gay à **Bramois,** Coop. La Ruche à **Vernayaz,** Aymon à **Vérossaz,** Drog. Marclay à **Monthey,** Coop. Consom. à **Massongex,** Udressy à **Troistorrents,** Drog. Burgener à **Sierre,** Coop. Consom. à **Vétroz,** Coop. Consom. à **St-Léonard,** Spagnoli à **Martigny,** Sté Consom. à **Charrat,** Sté coop. agr. et ouvr. à **Saxon,** Plaschy à **Collombey,** Coop. Consom. à **Ardon,** Drog. Devantéry à **Vouvry,** Sté Cons. Union à **Leytron,** Sté coop. cons. à **Riddes,** Ubolk à **Ardon,** Sté coop. cons. à **Leytron,** Schilter à **Bex,** Reuse à **Sembrancher,** Coop. Consom. à **Nax,** Lucien Praz à **Nendaz.**

On prendrait une
vache
ou deux en hivernage, ainsi que 12 à 15
moutons
S'adresser au Nouvelliste sous C. 440.

On demande en
HIVERNAGE
une bonne vache laitière.
S'adresser à Meillard, Hôtel de la Tête Noire, Trient.

Jeune homme connaissant déjà la clientèle valaisanne cherche place de
voyageur
branche alimentaire si poss.
Faire offres sous P 4509 S Publicitas, Sion.

On denande pour de suite une
jeune fille
pour faire les chambres et aider à la cuisine.
S'adresser au Restaurant du Cheval Blanc, Monthey. Téléphone 15.

Institut de jeunes gens cherche
garçon de maison-portier
fille de cuisine
bien recommandés et sérieux. Entrée commencement novembre.
Offres sous O 19400 L à Publicitas, Lausanne.

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Pardessus ville
Raglans sport
Trench-coats
Manteaux gabardine
Manteaux caoutchout.
Manteaux cuir
Windjacken
Costumes skieurs
Costumes ville
Le choix le plus important
VILLES SUISSES
- VEVEY -
Trachsel Frères

Gain accessoire
agréable à la maison, offre la vente de lingerie pour dames, de 1ère qualité, contre haute provision. A cause des prix très avantageux, succès sûr. Personnes de bonne renommée sont priées d'adresser offres sous chiffre R. 2004/74 A. Publicitas, St-Gall. 3 A

- VIE -
Assurance sur la Vie, acquisition facile, pas d'examen médical. PARTICULIERS sont CHERCHÉS pour traiter dans localités importantes : fixe et commission.
Ecrire à Case 9234, Sion.

A vendre une
belle laie
portante, pour le 15 novembre.
S'adresser au Nouvelliste sous D 442.

A vendre un
taurillon
de 10 mois, race d'Hérens, avec marque métallique et bonne ascendance. Conviendrait pour syndicat.
S'adresser à Clarisse Germanier, Vétroz.

A vendre, dans région de Bex, superbe
CAMPAGNE
de 85.500 m2, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, étable à porcs, bûcher, etc. S'adresser sous P 4500 S Publicitas, Sion.

On demande pour de suite 2 bons
maçons
S'adresser à M. Constant Pochon, entrepr., Evionnaz.

Au Grand Bazar - Bex
près du Temple

Le plus grand choix en
Fourreaux à manches toutes teintes dep. fr. **4.80**
„ enveloppants sans manches dep. fr. **3.80**
Tabliers alpaca et soie noir, tous prix
Spécialité de tabliers pr grosses tailles
Tabliers pour enfants
Poches de sommelières
Tabliers de ménage à barettes dep. **1.40**

Téléphone 92 Au comptant 5% Cherix-Buffat

A VENDRE
Bâtiment de rapport, 6 appartements, grand magasin et garage très bien placé, quartier populeux, rapport annuel fr. 4.300.—. **Prix fr. 48.500.—.** Conviendrait à boulanger-pâtissier.
Ecrire sous chiffre P 6042 M à Publicitas, Montreux.

L'extincteur 444-9
„ Knock-Out "
triomphe toujours
"KNOCK-OUT" Mattengasse 52, Zurich

Hinden-Dénéréaz - Bex
Louise HINDEN, Succ.
Tissus en tous genres pr robes et manteaux. - Pantalons mi-laine, doublés et non-doublés. - Pantalons mi-drap. - Chemiserie. Toilerie. - Bonneterie, etc.
Articles pour trousseaux.
Pour 5 jours encore
15 % au comptant 15 %

Banque Populaire Valaisanne
SION
Capital et réserves : Fr. 950.000.-
Obligations
à terme 428
Carnets d'Epargne
dépôts depuis 5 francs
aux meilleures conditions

Travail à domicile
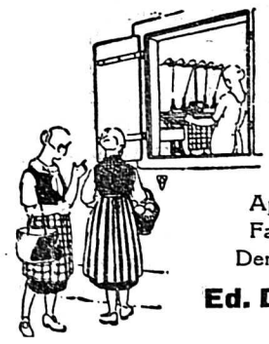
Tricotez sur une machine **„Dubied"!** Elle produit les plus beaux pullovers, gilets, bas, vêtements de laine, etc., dans toutes les teintes modernes, avec et sans dessins.
Apprentissage gratuit.
Facilités de paiement.
Demandez le prospectus !
Ed. Dubied & Cie, S. A.
Neuchâtel

Revue d'Hygiène et Guide de la mère
No. 25 Publication de la GALACTINA BELP-BERNE 24 octobre 1930

L'automne de la femme

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise... a dit le poète et pourtant les femmes qui savent accepter tout simplement l'automne de leur vie, avec calme et sérénité, sont bien rares. Toutes, plus ou moins, redoutent le temps où les rides apparaissent, où les tempes blanchissent, où le teint perd sa pureté et les membres leur souplesse. Peu savent vieillir en beauté. Elles s'épouvantent devant les années qui s'amoncellent ; leurs appréhensions leur font perdre ce qui leur reste de fraîcheur, le caractère s'en ressent et c'est avec angoisse et une profonde tristesse qu'elles se sentent prises par le temps qui emporte toute beauté.

Avez-vous déjà rencontré de ces femmes qui, ne pouvant accepter d'un cœur calme l'âge mûr, se mettent comme des jouvencelles, qui ne réussissent qu'à provoquer le sourire et le mot cruel sur leur passage ? Que dire de ce teint fardé à outrance, sous lequel on devine les sillons profonds des rides ? de ces toilettes à la coupe trop juvénile découvrant des membres dont toute souplesse est absente ? de ces chaussures qui font trébucher un corps qui n'est plus élastique ? Au lieu de cette caricature de la jeunesse, ne vaut-il pas mieux avouer son âge — non pas crûment, il est même bon de réagir ontre lui avec des moyens discrets — mais avec dignité et charme.

Savoir vieillir avec grâce, c'est garder longtemps son charme physique et surtout son charme moral, infiniment plus séduisant que l'autre. Savoir vieillir en restant jeune est un secret que connaissent bien les mères de famille ; c'est au contact de la jeunesse, en effet, que le cœur se garde jeune, indulgent et gai. La trompeuse beauté s'évanouit, on l'admire au matin, le soir elle s'enfuit, tandis que l'esprit et la jeunesse du cœur restent et jusqu'à la fin attirent les hommages. Le sourire, l'indulgence, l'esprit enjolivent et rajeunissent les yeux et la bouche ; les rides s'effacent à tel point que pour un petit-fils ou une petite-fille, les visages des grands-parents n'ont pas d'âge. Les petits enfants ignorent le nombre des années, ils se sentent seulement irrésistiblement attirés vers ces visages souriants, ombragés de cheveux d'argent, et qui ont trouvé le secret d'accepter sereinement le passage des saisons de la vie.

«... J'ai employé une boîte de crème d'avoine Galatina » et j'en suis très satisfaite, car elle vaut absolument la crème d'avoine qu'on prépare soi-même et que j'étais obligée de cuire près de 2 heures. Je recommanderai partout votre produit ».
Mme B. K. à Z.

La bouillie d'avoine Galactina

prête à l'emploi », sous forme sèche. Chaque ménagère sait quel ennui et quelle perte de temps occasionnait jusqu'ici la préparation d'une bouillie de farine d'avoine. Notre produit « bouillie d'avoine prête à l'emploi » donne au bout de 10 minutes déjà la plus savoureuse comme la plus nourrissante des soupes à l'avoine et le plus appétissant et le plus profitable des biberons pour Bébé.

L'hiver est à la porte

Vous êtes-vous déjà prémuni contre ces rigueurs ? les frimas, la boue, la pluie, le vent et la neige vont paraître et derrière eux tout le cortège des misères petites et grandes qui traînent à leur suite et dont nous autres humains devons nous protéger. Mais pour lutter contre l'hiver, il faut être résistant. Or, l'homme ne se sent plus sans défense contre les intempéries saisonnières depuis que le Biomalt existe. Ignorez-vous ses capacités et ses qualités préventives ? ce fortifiant, composé d'orge malté le plus pur, établi d'après les données les plus exactes, ne contient que des substances utiles. En union avec les phosphates de chaux, il représente un remède complet, influençant favorablement toutes les fonctions de l'organisme. Il nourrit non seulement sang et muscles, mais encore le cerveau et les nerfs. Il nettoie l'organisme de tous ses résidus et acides en même temps qu'il remplace ceux-ci par des éléments nouveaux, sains, digestibles et substantiels.

Si vous tenez à vous faire un rempart contre les nombreux dangers de maladie à l'entrée de l'hiver, prenez 3 fois par jour une cuillerée de Biomalt. Vous augmenterez ainsi votre capacité de travail, votre entrain à jouir de la vie et aussi, malgré les intempéries, à jouir de la nature hivernale et des plaisirs qu'elle amène. Personne ne devrait manquer de se fortifier et de se prémunir contre l'hiver grâce au Biomalt. Ceux tout spécialement qui aiment à faire des sports d'hiver doivent dès maintenant se fortifier en vue de l'effort à fournir plus tard. Avec 3 cuillerées de Biomalt par jour, ils sont certains d'y arriver sans faute.

La boîte contenant 600 gr. Fr. 3.50

N'attendez pas...

pour réparer des ans l'irréparable outrage... que les rides et la terrible patte d'oie aient fait leur apparition. Sachez que d'une main légère vous pouvez facilement effacer les traces de l'âge en prenant simplement le meilleur préventif des rides.
Nous avons nommé le Biomalt.

Si vos nerfs

sont à vif, si vous êtes surmenés, las, irritables, bref si vous éprouvez des malaises nerveux, vous retrouverez le calme et la santé grâce au Biomalt additionné de magnésie. Nous avons ajouté à notre produit de la magnésie parce qu'elle contribue pour une grande part à la santé des nerfs.
Une cure de 3 à 4 boîtes vous fera le plus grand bien.